

PRIAIRES

Commune de Val-du-Mignon



©BDerbord-NiortAgglo

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les communes de Priaires, Usseau et Thorigny-sur-le-Mignon forment la nouvelle **commune de Val-du-Mignon**. D'une superficie de 28,34 km², elle compte un peu plus de 1 100 habitants.



Priaires

niort agglo
Agglomération du Niortais

• PRIAIRES



Détail d'une maison : date portée

Priaires se situe à **25 km de Niort** aux confins des départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime et compte 122 habitants (INSEE 2016). **La rivière du Mignon** marque la limite de la commune au nord. Elle est alimentée par deux autres rivières : **la Subite** qui coule au cœur du bourg et **la Coudre** qui traverse La Gaubertière, hameau qui s'est constitué au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle. **L'habitat s'est principalement développé autour de ces rivières.**

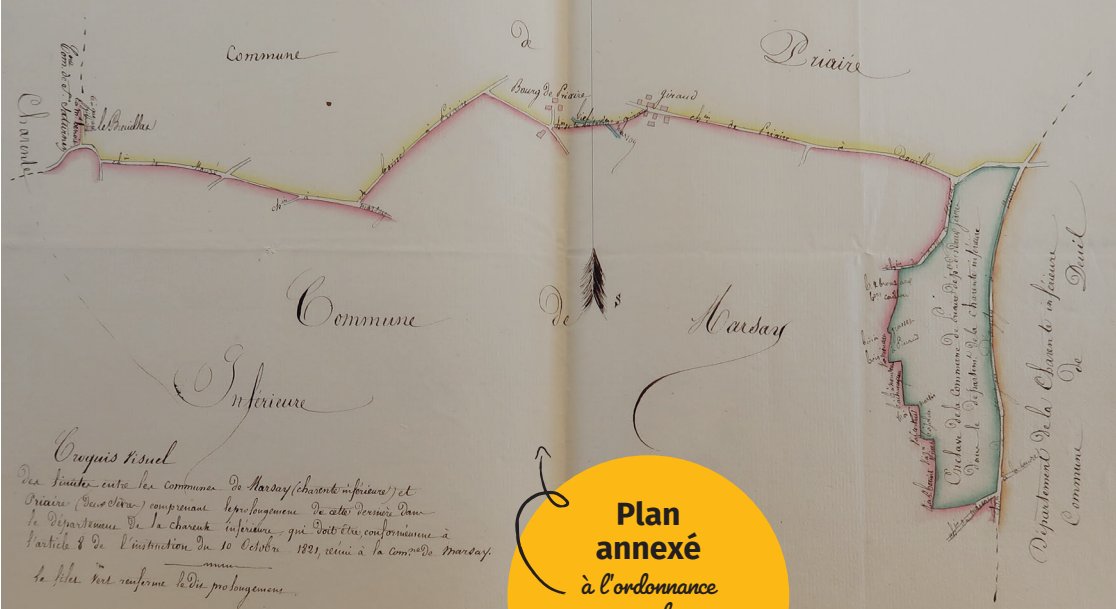


Maison de bourg

Le bois de Breuillac, situé à l'ouest de la commune, appelé aussi **bois de Priaires**, est identifié depuis 2002 comme **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). En 1800, ce bois s'étendait sur environ 113 hectares. Aujourd'hui, il compte **72 hectares** et abrite **quatorze espèces végétales rares ou menacées**. On y trouve notamment **une flore sauvage issue du bassin méditerranéen**, faisant de cet espace boisé **un site remarquable à l'échelle régionale.**



Croix de mission (1879)



©Conseil départemental des Deux-Sèvres

Plan
annexé
à l'ordonnance
royale
du 24 août 1824

. HISTORIQUE

Priaires aurait connu une occupation préhistorique comme en témoigne la découverte fortuite de **deux tumulus supposés préhistoriques**.

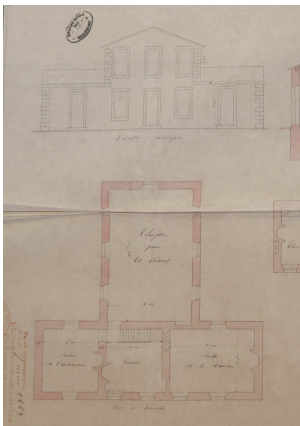
Le premier, connu sous le nom de « **Chiron de la Fleur** », a été détruit lors de travaux de terrassement dans les années 1927-1928. **De forme circulaire, il mesurait environ 20 mètres de diamètre et 2,5 mètres de hauteur**. Le second, dit « **Chiron de la Motte** » était situé à environ un kilomètre de La Gaubertière. Démoli lors des travaux de remembrement de 1965, **il mesurait 12 à 15 mètres de diamètre sur deux mètres de hauteur**. Ces sites n'ayant jamais été identifiés auparavant, ils n'ont malheureusement pas fait l'objet d'études, ce qui explique une datation imprécise à ce jour.

En 1824, le territoire communal est réduit, le faisant apparaître comme une enclave dans le département de la Charente-Inférieure (actuellement Charente-Maritime). La section D du cadastre de 1808 a été cédée à la commune de Marsais, située en Charente-Maritime. Sur cette parcelle, aucune habitation n'était présente, seulement un moulin à farine encore en activité en 1809, **le moulin du fief joyeux**.

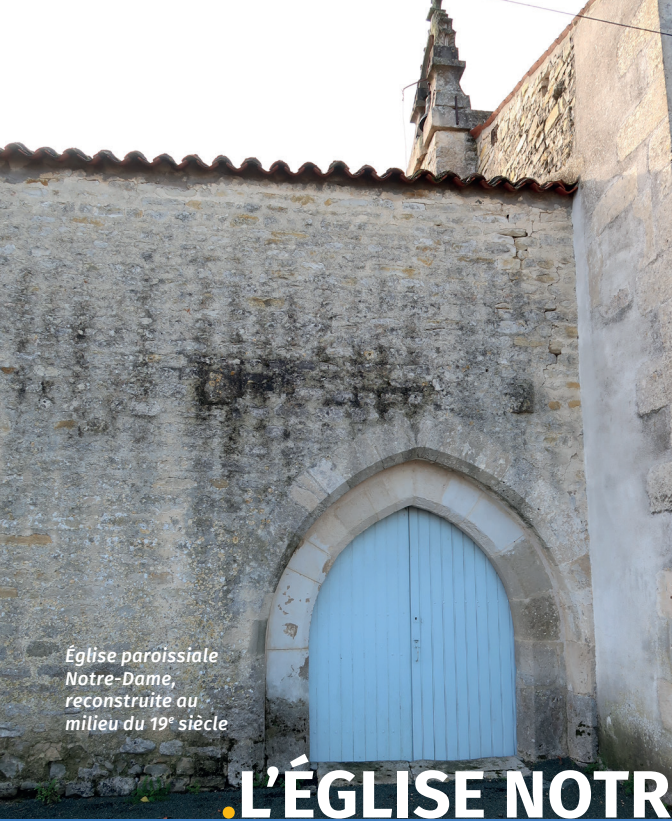
Anciennement située dans l'une des zones d'appellation du Cognac, **la vigne a marqué le paysage jusqu'à la crise du phylloxera de 1874** qui l'a entièrement détruite. Progressivement, **cette économie a été remplacée par l'élevage de vaches laitières et des cultures de céréales**. La commune a compté jusqu'à 305 habitants en 1861.

MAIRIE-ÉCOLE

Entre 1861 et 1867, la commune de Praises fait édifier par l'architecte Désiré Bontemps un bâtiment destiné à l'école communale et à la mairie. L'aile située à droite accueille la salle de la mairie, comme l'indique l'inscription en lettres capitales au-dessus de la porte. La partie centrale et l'aile située à gauche abritent le logement de l'instituteur. La salle de classe se situe à l'arrière du bâtiment dans le prolongement de la partie centrale.



Plan de la mairie-école, Désiré Bontemps, 1861
©Conseil départemental des Deux-Sèvres



Église paroissiale
Notre-Dame,
reconstruite au
milieu du 19^e siècle

• L'ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église a probablement été construite à l'emplacement d'un ancien édifice dont il ne reste aucune trace. En 1812, l'église Notre-Dame de Prières est dans un état de délabrement important : la célébration du culte est très limitée, les paroissiens se déplacent à Usseau. **La reconstruction de l'édifice est entreprise en 1852.** À la fin des années 1990, **des fresques** datant des 14^e et 15^e siècles **sont mises au jour dans la partie sud du chœur.**



Cloche dite Albertine
Marie Jeanne Justine,
1922

L'édifice se distingue par son **clocher sculpté** soutenant une **cloche fondue en 1922 par M. Bollée, fondeur de cloches à Orléans**, dont la signature est gravée sur la partie supérieure. **Cette cloche en bronze, dite Albertine Marie Jeanne Justine**, porte les noms de son parrain, Albert Giraud, de sa marraine, Adrienne Bouchery, du prêtre de la paroisse, M. Prunier, et du maire de la commune, Abel Bouchery.

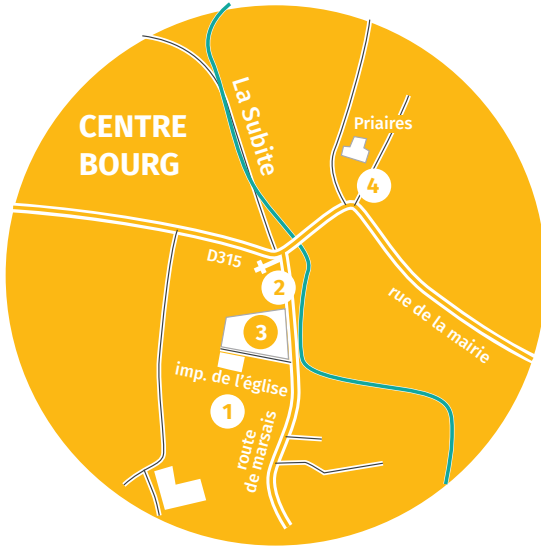


• LA SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE ANCIENNE

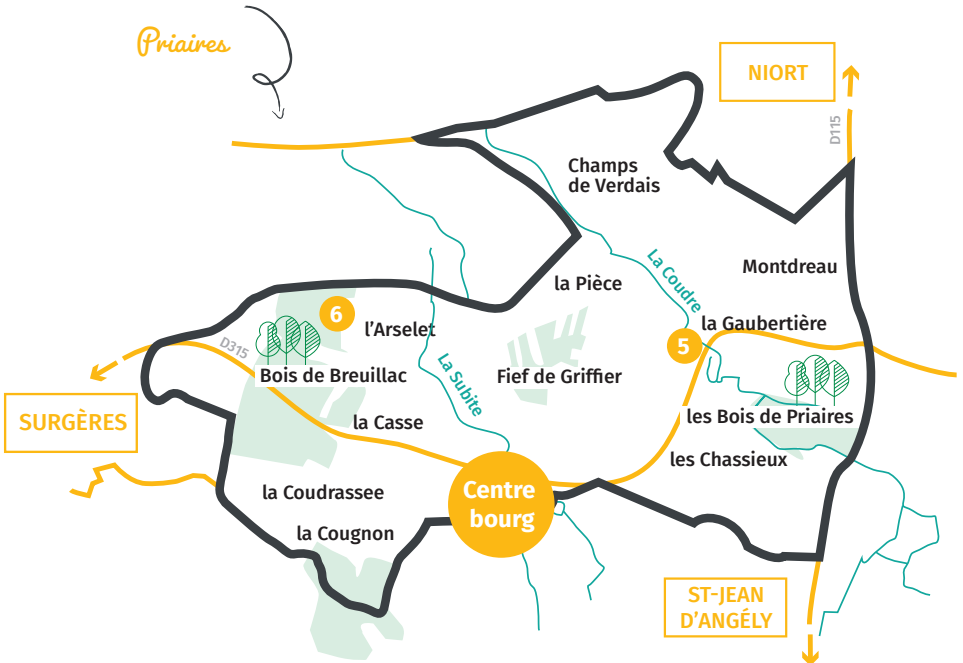
Dans le hameau de La Gaubertière, **une borne routière d'angle** de type borne Michelin datant de 1931, marque le croisement des routes en direction de Surgères et de Prissé-la-Charrière. Elle est constituée d'un pilier en béton armé plus large à la base et surmonté d'un dé composé de trois plaques en lave émaillée contenant des indications routières. **L'abréviation "Ic" indique qu'il s'agit d'une route d'intérêt commun.**

Les bandeaux supérieurs présents sur chaque plaque indiquent les commanditaires, "TCF" pour Touring Club de France, "A.C. Deux-Sèvres" pour Automobile Club des Deux-Sèvres. La mention "borne Michelin" rappelle le fabricant, qui a offert ces bornes routières aux communes jusqu'en 1946.

● CARTE DES PATRIMOINES



1. **Église Notre-Dame** (19^e siècle)
 - Peinture murale (14^e ou 15^e siècle)
 - Fonts baptismaux (1629)
 - Patène (limite 18^e siècle 19^e siècle)
 - Calice (1^{ère} moitié 19^e siècle)
 - Cloche (1922)
2. **Croix de mission** (1879)
3. **Cimetière agrandi en 1880**
 - Vestige d'une croix de cimetière
 - Monument aux morts
4. **Mairie-École** (1861-1867)
 - Sceaux de pompier portant le nom de la commune (20^e siècle)
5. **Borne Michelin** (1931)
6. **Bois de Breuillac ZNIEFF**
(zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) depuis 2002.



.REMERCIEMENTS

Mme Marie-Christelle BOUCHERY, maire déléguée de la commune de Val-du-Mignon, pour ces renseignements et la documentation fournie.

.SOURCES

Archives Départementales des Deux-Sèvres

2 O 1892 à 1895 : Mairie. Écoles (1861-1867) ; Église (1852-1857) ; Presbytère (1872-1875)
3 P 229 et 2242 à 2246 : État de sections et Matrice napoléonienne (1808-1910) 1 M 336 : Ordonnances royales du 22 août (1824)

Bibliographie

LEDAIN Bélisaire, Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres, 1902.
POIGNAT Maurice, Histoire des communes des Deux-Sèvres – Le pays niortais, 1989.

Webographie

Cartographie ancienne et photographies aériennes anciennes : remonterletemps.ign.fr
Inventaire national du patrimoine naturel : inpn.mnhn.fr

.PHOTOGRAPHIES

Sauf indication contraire © NiortAgglo

La Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée depuis 2016 en faveur d'une politique de valorisation et de médiation de la qualité patrimoniale et du cadre de vie du territoire. **Elle est à ce titre candidate au label Pays d'Art et d'Histoire.**

La direction des musées s'est associée à la Région Nouvelle-Aquitaine, service Patrimoine et Inventaire, site de Limoges

et Poitiers, pour mener un travail d'identification et d'étude des patrimoines du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Les résultats de cette enquête patrimoniale seront accessibles au sein du Séchoir 3.0 (Port Boinot), future porte d'entrée patrimoniale du territoire de l'agglomération du Niortais.

Communauté d'Agglomération du Niortais

Service des musées Bernard d'Agesci et du Donjon
26 avenue de Limoges - 79000 Niort
www.niortagglo.fr rubrique patrimoine et musées

Région Nouvelle-Aquitaine

Service Patrimoine et Inventaire site de Limoges-Poitiers
27 boulevard de la Corderie - CS 3116 - 87031 Limoges cedex 1
15 rue de l'ancienne comédie - CS 70575 - 86021 Poitiers cedex
www.inventaire.poitou-charentes.fr



niortagglo
Agglomération du Niortais